



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, septembre 2024

55 nouveaux projets lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine

55 nouveaux projets situés en Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du plan France 2030. Ils sont portés par les entreprises, organismes de recherche ou établissements publics suivants :

- La communauté d'agglomération de Grand Angoulême en Charente.
- Bordeaux Métropole et le CHU de Bordeaux en Gironde.
- Les universités de Bordeaux en Gironde, de Poitiers dans la Vienne et de Limoges en Haute-Vienne.
- L'institut Polytechnique de Bordeaux en Gironde.
- Le centre de résonance magnétique des systèmes biologiques (CRMSB – CNRS) en Gironde.
- L'école nationale supérieure des sciences agronomiques (ENSSA) en Gironde.
- Le syndicat de valorisation des déchets ménagers de la Charente (CALITOM),
- La société d'économie mixte du Périgord pour des projets en Charente-Maritime.
- L'INEF4 NOBATEK pour des projets dans les Pyrénées-Atlantiques.
- Le réseau Canopé pour des projets dans la Vienne.
- L'organisation des producteurs associés du Limousin (OPALIM) pour des projets en Haute-Vienne.
- Les entreprises ENROBES DU SUD OUEST, BETONS DE L'ANGOUMOIS BGMG TRANSPORTS, CHARWOODBOX 2, SCOTPA, SNGC, Ste TRANSP INTERNAT CHARENTAIS, TRANSPORTS BERNON pour des projets en Charente.
- Les entreprises RHODIA OPERATIONS, SPECIALTY OPERATIONS France, SHARK ROBOTICS, SKYDRONE INNOVATIONS pour des projets en Charente-Maritime.
- L'entreprise GERSON pour un projet dans la Corrèze.
- L'entreprise ROBERT FOUR pour un projet dans la Creuse.
- Les entreprises FRANCE IMAGERIES TERRITOIRES, MALHERBE TRANSPORTS, SERMA TECHNOLOGIES, ADACIS, BIOSYNTHIS SARL, BONNEMAZOU CAMBUS SARL, ECOLOTRANS, FLINT, GENERATION ROBOTS, HYPE ASSETS, JULIEN LAVOINE, KNOCK KNOCK, LUCAS FRANCE, MOON SAFARI, NOVAPTECH, POLLEN ROBOTICS, S.T.E.P – HYPE, V.L.M pour des projets en Gironde.
- L'entreprise CHEMVIRON FRANCE et LES CHANVRES DE L'ATLANTIQUE pour des projets dans les Landes.
- Les entreprises ARKEMA FRANCE, EURALIS CEREALES, LYNXTER, M2I DEVELOPMENT pour des projets dans les Pyrénées-Atlantiques.
- L'entreprise PLAINEMAISON AQUITAINE pour un projet dans la Haute-Vienne.

Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de 92 M€, au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle dans les secteurs de l'alimentation, des réseaux de communication, de la décarbonation du transport et de l'industrie.

Depuis le début du plan France 2030, ce sont 558 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de 1,93 milliards d'euros d'aide.

Étienne Guyot « est satisfait de voir que le plan France 2030 continue de se déployer et de soutenir les projets innovants qui vont transformer la façon de produire dans les prochaines années. Ces nouveaux lauréats témoignent de la mobilisation des collectivités, des établissements publics et des entreprises qui œuvrent dans les domaines prometteurs comme par exemple l'utilisation de l'hydrogène, la robotique intelligente, les nouveaux matériaux, afin de construire le monde productif de demain, plus respectueux des ressources et de l'environnement. »

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.
- Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr